

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (A.H.C.V.V.)

No 4 Octobre 1981

PARAIT 6 FOIS PAR ANNEE

EDITEURS: ARLETTE ZIEGLER - CATHERINE ROY

F. Hodler

Information:

Les séances de comité, ouvertes à tous, auront lieu à la taverne de la Madeleine à 20h30.

LES PREMIERS LUNDI DU MOIS

Le budget de rénovation de cette école sera soumis au Conseil Municipal. Aux dernières nouvelles, le crédit de 12.000.000.-- devrait être accepté. Seuls deux partis de la droite pourraient s'y opposer. L'enjeu est de taille si cette école n'est pas rénovée, il faudra la fermer et envoyer nos enfants au quai du Seujet! Lisez vos journaux et venez nombreux à la tribune du Municipal. Nous distribuerons un petit papier à la sortie de l'Ecole.

Editorial:

Notre deuxième année d'activité commence et s'annonce chargée: "démolition d'immeubles, changement d'affectation au profit de bureaux, de nouveaux parkings", alors que nos activités courantes continuent: rue Etienne-Dumont, Coop; jeux d'enfants; troc de vêtements, et la Fête de l'Escalade. Cf. les différents articles de ce journal. Si un de ces sujets vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre.

JA 1200 GENEVE 3

CHANGEMENT D'ADRESSE :
Association des Habitants
du Centre et Vieille-Ville
4 rue Saint Victor
1206 - GENEVE

Pour Sauver la Promenade de l'Ancien Observatoire, il nous faudra beaucoup de sous! (les journaux et affiches coûtent cher.) Aidez-nous en versant tout de suite au CCP 12-25573.

♥ Merci de tout coeur! ♥

Nous cherchons de l'aide pour organiser un troc d'habits et jouets à l'École Ferdinand Hodler.

Ont collaboré à ce numéro 4 :
Thiéry Tanquerel, Andrienne Soutter,
Huck Scarry, Roman Juon.

BULLETIN d'ADHESION

NOUS DÉFENDONS LES INTÉRÊTS DES HABITANTS. PLUS NOUS SERONS NOMBREUX PLUS NOUS SERONS EFFICACE.

Oui!

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE :

NOM: _____

ADRESSE: _____

GENÈVE

ENVOYEZ CE BULLETIN À:
L'ASSOCIATION DES HABITANTS
DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE
RUE SAINT VICTOR, 4
1206 GENEVE
(NOUVELLE ADRESSE)

Parking de la Rôtisserie oui du Conseil d'Etat

La « guerre » du parking de la Rôtisserie s'est terminée - formule très helvétique - par un compromis. Le Conseil d'Etat dit oui au projet présenté par les commerçants du Centre-Ville sous la forme d'une initiative populaire qui avait largement recueilli le nombre de signatures nécessaires. Mais les commerçants ont mis un peu d'eau dans leur vin. Le parking est ramené de 600 à 400 places. 200 places seront à disposition des automobilistes venant au centre de la cité. Les grands principes de cette opération demeurent : terrain accordé en droit de superficie par l'Etat, immeubles loca-

Tribune de Genève

Ce que l'on ne nous a pas dit, c'est que la Ville de Genève projette de construire à proximité de la place des Trois-Perdrix un immeuble avec un parking de 100 à 150 places pour les habitants du quartier. Le prix de location sera certainement moins cher que celui de la Rôtisserie, ce qui revient à dire que les 400 places, ou plutôt les 450 du projet seront réservées au trafic. De qui se moque-t-on? Il nous semblait que le Conseil d'Etat avait décidé de ne plus accorder d'autorisation pour des parkings à l'intérieur de la petite ceinture! La Ville de Genève, elle, par contre, a donné un préavis négatif. La "guerre" du parking de la Rôtisserie continuera.

Réunion avec M. Fontanet, du 8 septembre 1981

Le 8 septembre dernier, nous avons reçu Monsieur Fontanet, Président du Département de Justice et Police, qui nous a parlé des problèmes de la sécurité dans le centre ville. La discussion qui a suivi cet exposé a montré que les habitants du quartier sont davantage sensibilisés aux problèmes de circulation, de bruit et d'agitation nocturne, en particulier au Bourg-de-Four et à la rue Etienne-Dumont, où plusieurs établissements publics bénéficient d'une fermeture tardive. Peut-être est-ce dû au fait que l'exposé de M. Fontanet a su prouver que la Vieille-Ville est un quartier sûr par rapport à d'autres en ville de Genève et qu'il s'y trouve peu de problèmes de drogue. En conclusion, "s'il y a du bruit, il n'y a pas d'agressions!"

Référendum "Contre la Destruction de la Promenade de l'Observatoire"

Les activités du Comité référendaire de ces dernières semaines ont été centrées sur les moyens de recueillir des fonds en vue de la campagne pour la votation. Des lettres, jointes à un bulletin de versement, ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres des voisins de la Promenade de l'Observatoire, et à tous les médecins professant ou habitant dans le quartier.

D'autre part, les peintres animaliers Hainard et Bressler, nous ayant généreusement fait cadeau d'une gravure, nous en avons tiré des reproductions, signées et numérotées, qui ont été vendues pendant le week-end aux journées "fleurs et campagne" de l'Ecole d'Horticulture à Lullier. Un tract, délicatement illustré par Huck Scarry a été élaboré. Il sera tiré en grand nombre, puis largement répandu dans la ville, pour renseigner la population sur les arguments en faveur du maintien de la promenade de l'Observatoire.

Mais il nous faudrait encore de l'aide militante et financière pour accomplir au mieux les tâches d'information, c'est pourquoi vous trouverez dans ce numéro de notre journal un bulletin de versement. N'hésitez pas à envoyer, ne serai-ce qu'une somme modique et ceci au plus vite, la votation référendaire ayant déjà lieu le 29 novembre. Et si vous avez un peu de temps, téléphonez à A. Soutter, 46.69.40.

Commission jeux d'enfants et pré-adolescents

Nous avons été reçus par Monsieur G.O. Segond et Daniel Aubert qui nous ont présenté la proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit de 2.500.500 francs destinés à l'installation de places de jeux pour enfants. La commission jeux s'est réunie pour mettre sur pied une ou des propositions concrètes de lieux à équiper dans notre quartier, et de la façon de les aménager. Nous serons de nouveau reçus dans le courant du mois de novembre pour exposer les résultats de cette réflexion.

Coopérative Etienne-Dumont

D'une entrevue que nous avons eue avec un des directeurs de Coop-Genève, il ressort que les problèmes de la Coop-Etienne-Dumont sont moins simples qu'il n'y paraît. En effet, il n'y a pas de possibilité d'agrandissement dans les étages, et peu dans le sous-sol. Par contre, le magasin pourrait éventuellement être allongé dans l'arrière-cour, mais celle-ci vient de changer de propriétaire, et le nouvel acquéreur demande quelques mois de réflexion avant de se déterminer sur l'opportunité de cet agrandissement. En attendant, Coop-Genève tentera d'améliorer les prestations de cette surface dans les limites actuelles.

Mini-bus Vieille-Ville

C'est au cours d'une session du Conseil municipal de la Ville de Genève qui s'est déroulée ce printemps qu'une motion invitant le Conseil administratif à étudier la mise en circulation d'un minibus dans la Vieille-Ville, a été débattue et acceptée à l'unanimité. Périodiquement, l'idée d'ouvrir une ligne de transports publics, sous une forme ou sous une autre - qui ne se souvient du fameux ascenseur cher à Me Livron, malheureusement décédé sans avoir vu son projet aboutir? - refait surface mais, à notre connaissance, ce fut la première fois qu'une étude aussi complète et surtout dotée d'une proposition de plan de financement, a été soumise à l'exécutif municipal. Trois considérations principales ont été émises : l'accès particulièrement difficile du haut de la Vieille-Ville pour les handicapés et les personnes âgées, la disparition de la quasi-totalité des commerces alimentaires, qui oblige les habitants à se ravitailler dans les Rues-Basses, et la nécessité d'alléger la circulation dans cette partie ancienne de la ville. C'est en fonction de celles-ci qu'a été étudié une boucle, qui épouserait le parcours suivant: Rues-Basses, de la fontaine de l'Escalade au rond-point de Rive, boulevard Jaques-Dalcroze, rues Théodore-de-Bèze, des Chaudronniers, de l'Hôtel-de-Ville, cathédrale Saint-Pierre,

rues Calvin et de la Cité. Une variante est également possible à partir de la Grand-Rue, par les rues de la Tertasse et de la Corraterie, jusqu'à la jonction avec la fontaine de l'Escalade. D'autres suggestions de parcours peuvent bien entendu entrer en considération, à la seule condition qu'elles retiennent au moins l'axe du haut de la colline Saint-Pierre.

Pourquoi ne pas confier cette étude à la régie officielle, les Transports publics genevois (TPG)?

Financièrement viable

Il faut bien convenir que jusqu'ici, ces derniers ne se sont pas montrés partisans enthousiastes de l'ouverture d'une telle ligne, notamment parce qu'ils ont d'autres priorités, ce que nous comprenons fort bien. C'est pourquoi il faut maintenant d'abord démontrer que l'idée est concrètement réalisable et financièrement viable, quitte à ce que les TPG la prennent en charge par la suite. C'est là un point secondaire, la seule chose importante étant l'ouverture de la ligne.

De 8 h. à 18 h.

"Pour notre estimation, nous nous sommes basés sur l'expérience des TPV (Transports publics verniolans), dont le coût d'exploitation s'élève à 240.000.-- francs par an pour deux bus. Pour la Vieille-Ville, un seul véhicule suffirait, au début en tout cas, avec une fréquence de 6 courses par heure, soit toutes les 10 minutes, grosso modo de 8 h. à 18 h. 30. La dépense envisagée serait de l'ordre de 140.000 francs.

60 ct. la course

"Pour la couvrir, il y a d'abord la vente des billets: 60 centimes la course. Avec une moyenne de 6 passagers par trajet, le total de la recette présumée s'élèverait à 50.000.-- fr. Les commerçants, qui sont au nombre de 200, pourraient verser chacun 200.-- fr., ou participer au financement selon une clé de répartition fondée sur leurs bénéfices jusqu'à concurrence de 40.000.-- fr. Les habitants s'engageraient à souscrire 300 abonnements annuels à 50.- fr., ce qui nous fournirait encore 15.000.- fr. Le solde, soit 35.000.-- fr. serait

trouvé à raison de 5.000.-- fr. de publicité sur et dans le bus, ainsi que de (modestes) subventions de l'Etat et de la Ville de Genève, 15.000.-- chacun." Combien d'arrêts sont-ils prévus?

Haltes à la demande

La formule d'un minibus, comme ceux employés à Vernier, offre l'avantage d'une grande souplesse. Ainsi, on

pourrait se contenter de prévoir un nombre restreint d'arrêts fixes et envisager un certain nombre, à fixer au vu de l'expérience, de haltes à la demande.

Pour l'heure que va-t-il se passer? La Ville de Genève devrait se mettre en contact avec les TPG et l'Association des commerçants de la Vieille-Ville qui sont les principaux intéressés. *Suite* ▶

Questionnaire aux Partis Politiques avant les élections

Voici les résultats du questionnaire que nous avons envoyé aux différents partis; seul le parti LIBERAL ne nous a pas répondu, estimant qu'il n'avait pas de temps à perdre; quant au parti VIGILANT, il déclare qu'il est difficile de répondre par un simple oui ou non à toutes nos questions:

Réponse des Vigilants:

Logement: pas de priorité absolue à une forme ou à une autre, équilibre avec les activités commerciales. - **Commerces**: maintien et même développement des entreprises petites et moyennes. - **Loisirs**: vie normale et naturelle plutôt qu'animation. - **Circulation et parkings**: complémentarité des moyens de transport privés et publics.

Remarques: ✕

Parti du Travail: 2.04 oui au parking de l'Observatoire.

Radicaux: 2.07 oui s'il s'agit d'un minibus, non s'il s'agit d'un bus articulé.

Parti Socialiste: 1.01 priorité durant un certain laps de temps pour rétablir une mixité habitants-emplois. - 1.02 question incompréhensible. - 1.03 dépend des possibilités de création de prolongements du logement à proximité. - 1.08 certains services doivent rester centralisés, d'autres pourraient être décentralisés. - 1.09 idem 1.08. - 2.02 le plan d'affectation de la Ville de Berne ne limite pas le libre commerce. Il fixe la part des surfaces respectives en logements et en activités, sans préciser le type d'activités. - 4.10.4 irréalisable.

LES QUESTIONS QUI ONT ETE POSEES

N.B. Toutes les questions suivantes se rapportent au Centre et à la Vieille-Ville.

1. LOGEMENT

- Doit-on donner la priorité au logement?
- Doit-on donner la priorité au logement mixte, libre et subventionné?
- Doit-on donner la priorité aux logements pour familles avec enfants?
- Le problème se pose-t-il différemment suivant qu'il s'agisse des Rues-Basses, de Rive, de la Vieille-Ville ou des Tranchées?
- Si oui à 1.04, le développement du secteur tertiaire doit-il être encouragé dans les Rues-Basses, aux Tranchées, à Rive?
- Pourrait-on construire des immeubles d'habitation en coopérative et les Pouvoirs publics devraient-ils encourager ce type de construction?
- Lorsque cela est possible est-il préférable de rénover d'anciens immeubles plutôt que de les démolir?

	DÉMOCRATE CHRÉTIEN	PARTI DU TRAVAIL	RADICAUX	SOCIALISTES
01.	OUI	OUI	OUI	OUI
02.	OUI	OUI	NON	✓
03.	OUI	OUI	OUI	✕
04.	OUI	NON	OUI	OUI
05.	OUI	NON	OUI	NON
	NON	NON	NON	NON
06.	OUI	OUI	OUI	OUI
07.	OUI	OUI	OUI	OUI


papeterie nyffeler
9, rue Verdaine tél. 21 47 83


joie de lire

Librairie spécialisée pour les enfants
38, Bourg-de-Four
Tél. 29 35 65

Pharmacie du Bourg de Four
F. HOMBERGER PHARMACIEN
10, Place du Bourg de Four, tel: 20 45 33

Teinturerie - Blanchisserie
Tranchées - Net
M. et Mme G. MORI
3, rue Charles - Bonnet tel 47 35 72
8 à 12h. - 14 à 18h. Fermé le samedi

LA RUE DES BELLES FILLES,
Brocante
Fripe Rétro
Bijoux
Art Oriental
8 Rue Etienne Dumont
Prêt à Porter
Inde
Afghanistan
Tel: 20 32 32

GALAXIE SNACK-STORE

1, rue Etienne-Dumont
Bourg-de-Four
Tél. 20 91 50

08. L'administration publique devrait-elle se décentraliser plus qu'elle ne le fait actuellement et libérer des immeubles qui seraient rendus à l'habitat?
09. Idem à 1.08 mais pour les grands centres commerciaux et les banques?

2. COMMERCES

01. Faudrait-il rétablir davantage de commerces d'alimentation et de première nécessité?
02. Dans l'affirmative à 2.01, à l'instar de la Ville de Berne, faudrait-il une loi qui limiterait le libre commerce, ceci au profit d'un certain équilibre entre les commerces de première nécessité et les commerces de luxe?

3. LOISIRS ET ANIMATION

01. La Vieille-Ville devrait-elle avoir une vocation de loisirs nocturnes?
02. Est-il nécessaire d'augmenter le nombre de places piétonnes?
03. Idem à 3.02 pour les places de jeux pour enfants?
04. Etes-vous pour les rues résidentielles?
05. Etes-vous pour les rues piétonnes?

2. CIRCULATION ET PARKINGS

01. La circulation des automobiles privées devrait-elle être réduite?
02. La circulation devrait-elle être limitée à 50 km/h, voir dans certains cas à moins?
03. Faut-il continuer à construire des parkings?
04. La construction de la série de parkings projetés à l'Observatoire, Villereuse et Pré-L'Evêque est-elle valable?
05. Savez-vous que la rue du Purgatoire est la rue la plus polluée de Genève?
06. Estimez-vous que cela est grave?
07. Faut-il donner la priorité aux Transports publics?
08. Faut-il donner la priorité aux piétons et aux deux-roues?

N.B. Les questions suivantes ne concernent que la Vieille-Ville.

09. Pourrait-on ne construire que des parkings pour habitants?
- 10.1. Faudrait-il supprimer complètement la circulation?
2. L'interdire à certaines heures?
3. La limiter à 20 km/h.?
4. L'autoriser uniquement aux résidents et aux livraisons, taxis et bus?
5. Pourrait-on envisager un réseau de circulation qui décourage le transit?
11. Un moyen de transport semi-public, tel qu'un minibus vous paraît-il souhaitable?

▼ A Lucerne se sont les commerçants qui exploitent un seul bus dans le centre de la ville. Ne serait-il pas possible aux commerçants de la Vieille-Ville et des Rues-Basses (à vous de jouer, Monsieur de Tolédo!) de mettre en route, à titre d'essai, un minibus qui relierait par exemple le parking de Plainpalais aux Rues-Basses?

	DÉM. CHR.	PART. TRN.	RADI. CHR.	SOC.
08.	oui	oui	oui	*
09.	non	oui	non	*
2. COMMERCES				
01.	Oui	Oui	Oui	Oui
02.	non	Oui	/	Oui
3. LOISIRS ET ANIMATION				
01.	non	non	non	non
02.	Oui	Oui	non	Oui
03.	Oui	Oui	Oui	Oui
04.	Oui	Oui	Oui	Oui
05.	Oui	Oui	non	Oui
2. CIRCULATION ET PARKINGS				
01.	Oui	Oui	non	Oui
02.	Oui	Oui	Oui	Oui
03.	/	non	Oui	non
04.	/	Oui	Oui	non
05.	/	non	non	non
06.	/	Oui	*	Oui
07.	/	Oui	*	Oui
08.	/	Oui	Oui	Oui
N.B.				
09.	/	non	non	Oui
10.1.	/	non	non	non
2.	/	Oui	Oui	Oui
3.	/	Oui	non	non
4.	/	non	non	Oui
5.	/	Oui	Oui	Oui
11.	Oui	Oui	Oui	Oui

Participation et groupes d'habitants

L'organisation de l'espace échappe largement à ceux qui en sont les premiers usagers, les habitants. Mais, depuis quelques années, ces derniers réagissent et s'organisent de plus en plus pour faire valoir leurs revendications et s'opposer à

la dégradation de leur cadre de vie. Il y a une incontestable exigence de participation dans l'aménagement du territoire.

La participation peut être mise sur pied par l'Etat. Elle n'est d'ailleurs pas absente de nos institutions: le référendum, l'initiative populaire, les droits de recours sont des moyens de participation. Mais ils pourraient être mieux utilisés et ne sont pas toujours adaptés aux situations auxquelles sont confrontés les habitants. D'autre part, quand l'Etat organise la participation, il y a un risque de récupération.

En tout état de cause, il ne saurait y avoir de véritable participation sans une mobilisation et une auto-organisation des habitants (on a constaté que les actions purement individuelles étaient en général vouées à l'échec). D'où l'importance des groupes d'habitants. Il est capital que ceux-ci sachent s'organiser pour trouver l'information, le cas échéant la décrypter et surtout agir à temps. Mais ces groupes manquent encore de moyens: trop peu de militants actifs (mais les sympathisants sont nombreux), pas assez d'appuis spécialisés (p.ex. architectes, avocats ouverts à ces problèmes), manque d'argent (alors que les principaux moyens d'action, impression de tracts ou d'un journal, organisation d'une fête, utilisation des procédures de recours, coûtent cher).

Toutefois, malgré ces handicaps les associations d'habitants sont de plus en plus nombreuses.

Parallèlement on constate qu'il n'y a pas pour l'instant du côté des pouvoirs publics la volonté politique de concrétiser la participation des habitants. Il y aurait pourtant encore beaucoup à faire: une meilleure répartition du pouvoir de décision actuellement trop concentré dans les mains de l'Exécutif, une information plus complète, plus largement diffusée et plus compréhensible, une plus grande ouverture des procédures, un contrôle démocratique de l'utilité pour les habitants des réalisations privées.

Mais concernant la participation des citoyens en matière d'urbanisme, il faut savoir que les progrès ne se font pas spontanément. Ils ne sont obtenus que sous la pression des revendications et des luttes des habitants.

**IMPRIMERIE
KUNDIG S.A.**

10, rue du Vieux-Collège
Téléphone (022) 28 51 88

TÉLÉVISION POUR TOUS

J. CHEVALLEY, succ.

Radio
TV - Hi-Fi

7, rue de la Madeleine

Location
Vente
Entretien

Tél 210377

LE ROZZEL

CREPERIE BAR A CAFE
tel. 218929 Dès 11 heures
6, rue de la Boulangerie